

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MEUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE
Séance du 25 septembre 2013

Nombre de membres	
Afférents au Conseil	14
En exercice	14
Qui ont pris part à la	
Délibération	11
Date de convocation	17/09/2013
Date d'affichage	26/09/2013

L'an deux mil treize, le vingt cinq septembre, à 20 H 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr DUMONT Jean-Claude, Maire.

Etaient présents : Mr DUMONT JC, Mme GUERMEUR M, Mr WATRIN F, Mr HENRY G, Mme SERRE F., Mme FAVEAUX R., Mr LEPRINCE R, Mme GAND E, Mme BAVOUX F, Mr HOCHLEITNER P, Mme PAQUIN J., Mr KNAJDER M.

Absents : Mme CRESPEL A., Mr HUSSON H

Mme GUERMEUR Michèle est nommée secrétaire de séance.

N° 2013/09/D07

PRIX PARCELLES LOTISSEMENT DE LA CORVEE

Vu la délibération prise le 8 avril 2011 (ouverture d'un budget annexe) décidant d'opter pour un régime de TVA conformément à l'instruction M14 et vu le permis d'aménager délivré le 16 mai 2013, le Maire indique au conseil municipal qu'il convient de fixer le prix de vente des parcelles du lotissement communal de La Corvée.

Mme Guermeur, adjointe, présente un estimatif des dépenses.

M. Romuald Leprince, à sa demande, ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe, par 11 voix pour, le prix de vente des parcelles du lotissement de La Corvée à 50 €TTC le m².

Il autorise le Maire à signer tout document se rapportant à la vente des terrains du lotissement de La Corvée.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Jean-Claude DUMONT.

Accusé de réception - S/Préf de Verdun

055-215501545-20130925-2013-09-D07-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le S/Préfet : 30/09/2013
Publication : 30/09/2013